



LASHING AND SECURING ADVISOR

Que peut faire un conseiller en arrimage et en sécurisation pour vos opérations?

1) Transporteur

En vous enseignant les bonnes techniques et méthodes d'arrimage et de sécurisation, nous vous aidons à remplir votre mission légale d'arrimage des cargaisons en tenant compte des forces d'inertie agissant sur le chargement.

Et ce, non seulement pour le transport routier, mais aussi pour le transport ferroviaire et maritime.

En effet, les forces à absorber dépendent du type de transport.

En matière de transport intermodal, il faut en tenir compte !

Vous devez également être en mesure de transmettre ce message à vos clients (nationaux et étrangers).

Il serait utile que vous puissiez, en tant que transporteur, attirer l'attention de vos clients ("chargeurs") sur les lois en vigueur.

D'un point de vue économique, ce n'est pas facile et c'est là que D'Advies peut fournir la solution et vous soulager du fardeau en faisant passer le message à votre client d'une manière qui peut être perçue comme profitable pour les deux parties!

2) Chargeur

La législation belge vous impose une très grande responsabilité en matière de sécurité du chargement.

Le chargeur doit être considéré comme le propriétaire de l'endroit où le chargement a lieu.

Une bonne sécurisation de la cargaison commence à la base - l'emballer - mais vous, en tant que chargeur, devez vous assurer que le transporteur peut sécuriser la cargaison.

De bonnes instructions de chargement constituent déjà un grand pas en avant à cet égard.

Les connaissances nécessaires en matière d'arrimage et de sécurisation du chargement offrent également une grande valeur ajoutée pour garantir que vos produits parviennent à vos clients sans dommage.

En Wallonie, vous devez actuellement, en tant que chargeur, vérifier la conformité de l'arrimage du chargement avant que le chauffeur ne puisse quitter votre entreprise... La Flandre pourrait suivre le mouvement et imposer cette obligation au chargeur.

Préparez-vous ou prenez des dispositions pour que ce contrôle ait lieu dès maintenant !

Dans un premier temps, cela peut sembler être un travail considérable dans lequel de nombreuses heures de travail peuvent être " perdues ", mais à un stade ultérieur, vous êtes assuré d'en récolter les fruits.

Laissez D'Advies vous guider ou vous décharger de cette tâche !

3) Emballeur

Une bonne sécurisation du chargement commence par un emballage correct, et il en va de même pour le processus d'emballage.

Qu'en est-il de la conformité au transport de vos produits emballés?

Grâce à un audit, D'Advies peut vous éclairer et vous aider à l'optimiser!

4) Conducteur

Grâce à une formation interne appropriée - également dans le cadre du Code 95 - et en petits groupes, nous transmettons les bonnes connaissances afin que vos chauffeurs puissent agir avec le bon savoir-faire.

Comme vous le voyez, les raisons ne manquent pas - et celles citées ci-dessus n'en sont que quelques-unes - pour contacter D'Advies dès aujourd'hui !

Nous vous aidons également en cas de litiges portant sur des infractions imputées, ainsi qu'en cas de litiges portant sur des dommages à des produits, à des véhicules, ... en raison d'un mauvais arrimage.

D'ADVIES

David Punie
0032 496 404 892
info@dadvies.be
www.dadvies.be